

Mardi 14 avril 2020

Report de l'élection de l'assemblée générale de la chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse

Par un arrêté en date du 6 avril 2020, Pierre Dartout, préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, préfet des Bouches-du-Rhône a décidé de reporter l'élection de l'assemblée générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de Vaucluse, en application du décret du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.


Le processus électoral, déterminé par l'arrêté du 10 janvier 2020 qui prévoyait un scrutin en juin prochain, est suspendu.

De nouvelles élections permettant le renouvellement de l'assemblée générale de la CCI seront organisées par les services de la préfecture de Vaucluse, en lien avec les services du préfet de région, la CCI de région et la CCI de Vaucluse au plus tard en octobre 2020, si la situation sanitaire le permet.

Le calendrier des opérations électorales sera précisé par arrêté du préfet de département en application des dispositions du code de commerce.

CONTACT PRESSE

Service de la communication interministérielle – 04 84 35 40 00

Retrouvez le Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfet des Bouches-du-Rhône
www.bouches-du-rhone.gouv.fr – www.paca.gouv.fr –  [@prefet13](https://twitter.com/prefet13)